

REYRIEUX ÉDUCATION

# Harcèlement scolaire : des mots pour se libérer des maux

Des murs d'expression ont été créés au collège Jean-Compagnon. Ils permettent aux élèves de s'exprimer sur le harcèlement scolaire.

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire, le collège Jean-Compagnon continue son action commune avec des partenaires extérieurs tels que la gendarmerie (BPD), des troupes de théâtre, des acteurs locaux, la mairie et les écoles.

## Libérer la parole

Le collège a été primé au concours Non au harcèlement, en avril 2017, en gagnant deux prix à la suite de la réalisation d'une affiche de sensibilisation. « Améliorer le climat scolaire en limitant la progression des situations de harcèle-



■ Les élèves déposent sur les murs leurs réflexions sur le harcèlement. Photo Valérie HENON

ment permet des conditions d'apprentissage sereines pour les adolescents. La lutte contre le harcèlement est un fil rouge continu dans

le collège depuis de nombreuses années », explique le proviseur de l'établissement, Bruno Frionnet.

Toutes les classes se sont suc-

cédé, avec leur professeur, durant trente minutes, pour mettre leurs mots derrière différentes questions : « Est-ce que j'ai vu ou vécu une si-

tuation de harcèlement ? » « Pour moi, c'est quoi le harcèlement ? » « Que faire face au harcèlement ? »

À l'aide de différents émoticônes, les élèves ont exprimé leurs expériences et leurs émotions vécues dans un arbre à mots symbolisant leur collège. « L'objectif de ces murs d'expression est double : permettre l'expression de chaque élève sur différents thèmes touchant au harcèlement et libérer leur parole. Nous devons être en capacité de la recevoir et d'y donner des suites. Une boîte, appelée des mots pour des maux, a été mise en place pour permettre l'expression anonyme des élèves », précise Bruno Frionnet.

Ces murs d'expression sont affichés dans l'établissement scolaire et serviront pour un futur projet. Une conférence-débat avec les parents devrait voir le jour.

SAINT-DIDIER-DE-FORMANS ASSOCIATION

## L'aide aux demandeurs d'asile en val de Saône a de nouveaux projets

L'aide aux demandeurs d'asile en val de Saône (ADSV) a son siège à Saint-Didier-de-Formans. L'organisme a été créé en 2007 pour accompagner les enfants des familles accueillies au foyer de Fétan, à Trévoux, qui est aujourd'hui fermé.

### Location d'un appartement pour une famille

Il y a deux ans, un financement participatif a été mis en place. La somme récoltée permet aujourd'hui de louer un appartement à Villefranche-sur-Saône (Rhône). En quelques jours, tout le matériel d'aménagement a été collecté et une famille de deux parents et deux enfants y est accueillie.

Un deuxième projet est déjà en cours. Il s'agit de l'aménagement d'un studio chez un des adhérents pour héberger des migrants. Des bénévoles sont à l'œuvre, mais d'éventuelles personnes



■ L'association dispose de vêtements qu'on lui donne. Photo DR

avec des compétences en bricolage seraient les bienvenues.

En partenariat avec le cinéma La Passerelle, à Trévoux, l'ADSV organise, dans le cadre du mois du documentaire, un débat qui

suivra la projection du film *Libre*, de Michel Toesca. Cette œuvre raconte le combat de Cédric Herrou, agriculteur de la vallée du Roya (Alpes Maritimes) pour accueillir des réfugiés venus d'Italie.

JASSANS-RIOTTIER



■ Photo Fabienne GAY

337

C'est le nombre de mètres de tables vendus par le sou des écoles, lors de la bourse aux vêtements. Les bénéfices iront aux écoles pour financer les classes bleues et différentes sorties.

REYRIEUX

**Le Galet, c'est 296 000 € de dépenses et 47 000 € de recettes**

Le maire de Reyrieux précise que « le budget du Galet est suivi sur les trois activités de notre politique culturelle. » Les dépenses sont de 56 000 € pour la bibliothèque, 168 000 € pour le culturel, 72 000 € pour les associations, soit 296 000 euros. Les recettes s'élèvent à 5 500 € pour la bibliothèque, 37 000 € pour le culturel et 4 500 € pour les associations. Le déficit est donc de 249 000 €.